



JUILLET-SEPTEMBRE 2018

Le mot du Maire

Bonjour à tous,

Au 1er janvier 2017, la Communauté de Communes de ROUMOIS SEINE est née, par arrêté préfectoral, de la fusion des Communautés de Communes d'Amfreville la campagne, de Bourgethoulde, de Roumois-nord (Bourg-Achard) et de Quillebeuf sur Seine, après un processus de concertation entre les collectivités concernées et les services de l'État.

Cette réforme institutionnelle s'inscrit dans le cadre de la loi portant la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi Notre votée en 2015), dont l'objectif est de simplifier le paysage administratif français. Aujourd'hui, force est de constater que le processus de concertation n'a pas servi puisque les avis défavorables à la fusion de la majorité des communes membres de la communauté de commune d'Amfreville la campagne n'ont pas été entendus.

Un rappel chronologique de cette concertation est nécessaire afin que chacun prenne bien la mesure des conséquences d'un mariage forcé. La loi Notre entre en vigueur le 7 août 2015. Les communautés de communes dont le seuil est inférieur à 15 000 habitants doivent réfléchir, proposer et motiver une fusion avec une collectivité limitrophe afin de respecter une continuité territoriale.

Le 5 novembre 2015, le conseil communautaire d'Amfreville la Campagne a rendu un avis défavorable au projet de fusion avec les trois autres communautés de communes pour former ROUMOIS SEINE. Il a émis le souhait de conserver le périmètre actuel, le seuil des 15 000 habitants étant dépassé. La demande fut rejetée par la CDCI (commission départementale de coopération intercommunale).

Le 26 novembre 2015, le conseil municipal de LA SAUSSAYE a rejeté, à l'unanimité, cette fusion et a confirmé le choix communautaire.

Le 14 janvier 2016, le préfet demande aux communes de délibérer de nouveau et d'affirmer un rapprochement avec une intercommunalité. Le conseil municipal a maintenu son avis défavorable et a proposé un rapprochement avec la Communauté de Communes du Neubourg et/ou de la Commu-

nauté d'Agglomération Seine Eure, plus précisément Louviers/Val de Reuil.

Le 19 février 2016, notre demande de fusion est rejetée de peu. L'amendement déposé à la CDCI a recueilli 30 voix, 32 voix sur 47 étaient nécessaires pour faire passer notre projet.

Les 27 avril et 26 mai 2016, la majorité des communes membres de la CC d'Amfreville la campagne a donné, une nouvelle fois, un avis défavorable à la fusion des quatre collectivités pour créer Roumois Seine.

Après la fusion contrainte, malgré la volonté de certains de travailler en commun pour développer notre nouveau territoire Roumois Seine, les premières fissures sont rapidement apparues au sein du conseil communautaire et les communes voisines de La Saussaye : Bec-Thomas, Saint-Cyr-la-Campagne, Saint-Germain-de-Pasquier, Saint-Didier-des-Bois et Vraiville ont émis le souhait de sortir de la CDC Roumois Seine pour aller vers la CASE (Communauté d'agglomération Seine Eure). Leur demande a été acceptée avec effet au 1er janvier 2018 par la même CDCI qui, à l'époque, a refusé nos choix.

Depuis le début de l'année, cinq autres communes ont délibéré pour sortir de Roumois Seine pour aller vers le Neubourg : Fouqueville, Saint-Meslin-du-Bosc, Amfreville-Saint-Amand, la Haye du Theil et Tourville la campagne. Leur sortie sera effective après validation de la CDCI au 1er janvier 2019.

Lors du conseil municipal du 19 avril dernier, et suite aux conseils communautaires houleux des 4 et 12 avril 2018, j'ai fait part à nouveau de mes inquiétudes quant aux difficultés rencontrées par l'exécutif de Roumois Seine pour établir son budget sans faire lever sur les taxes des ménages. Je ne reviendrai pas dans cet édit sur l'historique financier de nos voisins, mais les difficultés sont bien dues et consécutives à la gestion catastrophique des EPCI avant fusion.

De ce fait la question fut posée clairement aux conseillers municipaux :
QUEL AVENIR POUR NOTRE COMMUNE AU SEIN DE ROUMOIS SEINE ?

Les conseillers municipaux m'ont sollicité par courrier pour la mise en place d'un conseil municipal extraordinaire sous 30 jours. Le 16 mai, à l'unanimité, le conseil municipal a acté le retrait de Roumois Seine et a demandé l'adhésion à la CASE.

Au préalable, le 25 avril, une rencontre avec M. Bernard Leroy, Président de la CASE, a eu lieu en mairie de La Saussaye afin de mesurer réciproquement notre adhésion à la CASE. Il a clairement exprimé sa volonté d'accueillir notre commune à la CASE au 1er janvier 2019. Plusieurs étapes sont maintenant nécessaires suite à la délibération du conseil municipal :

- 1- Le conseil communautaire de la CASE a délibéré favorablement le 28 juin.
- 2- Les communes membres de la CASE ont trois mois pour se prononcer sur notre adhésion.
A noter : l'autorisation de sortie de Roumois Seine n'est pas nécessaire.
- 3- La CDCI doit donner, au cours du dernier trimestre 2018, un avis favorable pour que le préfet entérine notre demande d'adhésion au 1er janvier 2019.

La situation privilégiée de notre commune entre le pôle métropolitain et la communauté d'agglomération Seine Eure fait l'attractivité de notre territoire. Les résidents de nos campagnes se déplacent naturellement sur ces bassins d'emploi pour travailler, étudier, faire leurs achats, se divertir, se soigner.

Je garde espoir que M. le préfet, cette fois-ci, prenne en compte notre volonté de sortir de Roumois Seine. L'avenir de notre commune et son développement sont suspendus à cette validation préfectorale. Les enjeux sont importants pour nous tous et je n'ose imaginer les conséquences sur notre commune en cas de maintien de celle-ci au sein de Roumois Seine.

Bonnes vacances à tous !

Très Cordialement

Le Maire,
Didier GUÉRINOT



La fibre optique dans notre commune, c'est pour demain !

Eure Normandie Numérique associée aux entreprises TEAM RESEAUX et SOBECA s'activent ardemment au déploiement de la fibre sur notre commune.

Ce précieux câble sillonne nos réseaux sur environ 15 kms. Dans l'agenda, il est prévu une réception de travaux fin juin/début juillet 2018.

L'ensemble du réseau sera remis aux opérateurs en septembre et pourra, dès lors, être commercialisé. Les opérateurs seront à

Fibre optique

même de vous expliquer les procédures d'accès et les coûts de raccordement et d'abonnement.

J'ai sollicité le président d'Eure Normandie Numérique pour mettre en place une réunion publique sur notre commune afin de vous apporter les informations nécessaires au bon déroulement des opérations.

Les enjeux économiques de demain passent obligatoirement par la communication et le numérique. Notre commune en sera dotée et je ne vois que des points positifs à ce nouveau dispositif. Je ne manquerai pas de vous informer de l'avancement de ce dossier.

En attendant vous pouvez consulter le site Eure Normandie Numérique pour de plus amples informations générales.

Infos : <http://www.eurenormandienumerique.fr/>

FERMETURE PERCEPTION

Par courrier en date du 18 mai 2018, la Direction Générale des Finances Publiques m'informe du projet de fermeture du centre des finances publiques de LA SAUSSAYE.

Elle justifie d'adapter le réseau des trésoreries en fonction du rattachement des communes à leur intercommunalité. Elle utilise le contexte actuel de la mouvance intercommunale pour faire disparaître la trésorerie de LA SAUSSAYE.

Cette fermeture aura un impact désastreux dans le fonctionnement de nos communes. Il est prévu que la commune de la Saussaye soit rattachée à la trésorerie du Val de Reuil dans le cadre de l'adhésion à la CASE ou celle de Bourg-Achard dans le cas du maintien à Roumois Seine. Une nouvelle fois, le service public de notre ruralité est touché dans le cadre de la restructuration des services de l'Etat.

Je déplore totalement cet arbitrage qui, au nom de la modernisation du réseau, fait le choix d'accentuer l'éloignement du service public.

NON À LA FERMETURE !

Le 9 juin, les maires de l'ex-canton d'Amfreville se sont réunis devant la perception de LA SAUSSAYE pour manifester leur objection à sa fermeture.

Chaque conseil municipal a été invité à prendre une motion contre la fermeture. Celui de La Saussaye l'a voté le 19 juin dernier.

Une pétition est disponible en mairie pour tous ceux qui souhaitent apporter leur soutien au maintien de la trésorerie de La Saussaye.



Photo : courrier de l'Eure

Rentrées des classes

• **École maternelle :** la rentrée des classes aura lieu le **lundi 3 septembre 2018** pour les élèves de moyenne et grande section.

Pour les élèves de petite section, il y aura une rentrée échelonnée sur toute la semaine, lundi (*vu au moment de l'inscription*).



Écoles élémentaires :

la rentrée de tous les élèves aura lieu le lundi 3 septembre 2018 à 8h30. La liste des classes seront affichées dans le panneau Fleming le vendredi soir 31 août.

Les horaires sont lundi mardi jeudi vendredi 8h30-12h et 14h-16h30.

Pour les inscriptions de dernière minute ou pour les nouveaux habitants, merci de prendre contact pendant l'été avec Mme Vestu, directrice. ecole.primaire.fleming2@orange.fr

VENTE DE BOIS

24 stères de bois, de qualité moyenne à bonne et de toutes dimensions ont été débités par nos employés communaux.

Le conseil municipal, lors de sa séance du 9 mars dernier, a décidé de vendre le bois aux Saulcéens et de fixer son prix à **35 €** (1 stère maximum par foyer).

Les réservations s'effectueront en mairie à partir du **11 juillet jusqu'au 28 septembre à 12h00**.

Vous devrez remplir en mairie un coupon de réservation ou envoyer un mail avec vos nom,

prénom, coordonnées postale et téléphonique à : contact@lasaussaye.fr.

Les personnes inscrites recevront par courrier un avis des sommes à payer du centre des finances publiques de La Saussaye.

Si le nombre de réservations dépasse le nombre de stères disponibles ; **seuls les premiers coupons seront pris en compte.**

L'enlèvement se fera par vos soins, au clos Saint-Nicolas, le **samedi 29 septembre de 10h00 à 12h00** (à côté du manoir).



GYM SENIORS

Le Centre Communal d'Action Sociale de La Saussaye propose, depuis plusieurs années, un atelier « Gymnastique douce pour les seniors » de plus de 65 ans,.

Vous aurez le choix entre deux séances, l'une de **9h45 à 10h45**, l'autre de **10h45 à 11h45**.

La prochaine saison débutera le **3 septembre 2018** et se terminera le **lundi 1 juillet 2019**.



Vous devez vous acquitter d'une adhésion annuelle de 50 € (vous recevrez un avis des sommes à payer par courrier du centre des finances publiques de La Saussaye).

Un certificat médical d'aptitude à la gymnastique douce vous sera demandé à la première séance.

Vous pourrez profiter de cours d'essai lors des séances des 3 et 10 septembre. Si le cours ne vous convient pas, pensez à vous désinscrire en mairie.

Pour bénéficier de cette activité, nous vous invitons à vous inscrire ou réinscrire en contactant la mairie avant le 1^{er} septembre 2018 au 02.35.87.83.13.

SONT EXCLUS ET À JETER DANS LA POUCELLE ORDINAIRE
Les papiers spéciaux (photo, peints, sulfurisés, cuisson, calque), les mouchoirs jetables, les nappes et serviettes en papier, les enveloppes kraft.

LES CONSIGNES RELATIVES AUX DÉCHETS A NE PAS METTRE DANS LE BAC D'ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (bac à couvercle vert) (liste non exhaustive)

- Les déblais, gravats, décombres et débris provenant des travaux publics et des particuliers.
 - Les déchets provenant des établissements artisanaux, industriels et commerciaux autres que ceux présentés dans des conteneurs, dans les mêmes conditions que les déchets d'habitation ou de bureau
 - Les objets qui par leurs dimensions ou leur poids ne pourraient être chargés dans les véhicules de collecte.
 - Les cadavres d'animaux.
- Les déchets contaminés provenant des hôpitaux ou cliniques, issus d'abattoirs ainsi

que les déchets spéciaux, qui en raison de leur inflammabilité, leur toxicité, de leur pouvoir corrosif ou de leur caractère explosif, ne peuvent pas être collectés et éliminés par les mêmes voies que les ordures ménagères sans créer de risques pour les personnes ou pour l'environnement.

- Les déchets d'espaces verts et jardins privés.
- Les cartons non souillés.
- Les déchets d'équipements électriques et électroniques.
- Les textiles non souillés.
- Les déchets issus de l'automobile (pneus, huile, peinture...).
- Les déchets recyclables non souillés (verre, journaux, papiers et emballages recyclables).

RAPPEL CONCERNANT LES GROS CARTONS :

Les cartons ne sont pas présentés à la collecte en porte-à-porte ; ils doivent être emmenés en PAV (Point d'Apport Volontaire) ou en déchetterie.

Pour les PROFESSIONNELS et les COMMERCANTS (gros producteurs potentiels de cartons) nous les invitons à solliciter leurs fournisseurs pour reprendre ces emballages cartonnés ou à faire appel à un prestataire privé.

CONTACTS DU SERVICE « DÉCHETS » de la communauté de communes Roumois Seine :

02.35.87.63.42
servicedechets@roumoisine.fr
www.roumoisine.fr

Juillet

14 juillet à 12h - Barbecue annuel

L'AVALS organise son barbecue annuel à la grange. Venez nombreux à midi avec votre pique-nique pour fêter ce 14 juillet 2017 dans la bonne humeur comme d'habitude ! Une randonnée d'une dizaine de kms est prévue à partir de 9h30 (départ à la grange).
Renseignement : 02 35 37 94 77 / 06 43 57 82 16

Août

Du 24 au 26 août - Fête communale de la Saint-Louis organisée par le C.L.O.S

24 août dès 19h - Marché fermier, restauration Rendez-vous sur la pelouse communale. Repas sous la tente du C.L.O.S.
Infos : le C.L.O.S : 06 43 63 88 55

25 août à 13h45 - Concours de pétanque

Organisé par la Boule saulcéenne, au Clos Saint-Nicolas. Début du concours : 14h15.

25 août à 19h30 - Vin d'honneur

Offert par la municipalité sur la Place du Cloître.

25 août à 21h - Soirée dansante

animée par Rick Stewart. Sur la pelouse communale. Infos : le C.L.O.S : 06 43 63 88 55

25 août à 22h - Retraite aux flambeaux

RDV devant la tente du C.L.O.S. sur la pelouse communale.



25 août à 22h30 - Feu d'artifice

Offert par la municipalité.
RDV allées du château et de Beaulieu.

26 août - Restauration sur réservation, tombola et fête foraine tout le week-end.

Bulletins d'inscription pour la restauration disponibles à la mairie.

Vente de billets de tombola, disponibles chez nos commerçants. Tirage au sort vers 17h

Septembre

4 septembre 2018 à 20h30 - Assemblée générale

Organisée par l'A.P.E., dans la salle de réunion de l'espace animation

Infos : Mme LECLERE : 06 20 01 39 61

@: apelasaussaye@free.fr

FB: APE Association Pour les Enfants

5 septembre de 17h à 19h - Inscriptions aux nouveaux cours (adultes & enfants) de Yoga, Qi Gong et Tai Chi

Au manoir pour la saison 2018/2019

Infos : Mme FROELICH : 06 80 68 12 17

Site : qigongtaichiyogaclubdelasausseye.fr

8 septembre - Forum des associations

au complexe multisports J. Gachassin à Thuit Signol (Thuit de l'Oison)

Infos : Communauté de Communes : 02 32 35 81 69

11 septembre à 14h - Club Féminin

Reprise des activités

Infos et inscription : Mme DEFRETIN 02 35 87 26 31 / 02 35 87 80 41

14 Septembre à 20h30 - Concert

de Spread It Broken Ropes. Organisé par l'APE. Participation libre, concert accessible à tous sans réservation mais don obligatoire à l'entrée

Infos : Mme LECLERE : 06 20 01 39 61

@: apelasaussaye@free.fr

FB: APE Association Pour les Enfants.

15 Septembre à 14h45 - Spectacle de Magie

Organisé par l'A.P.E., à l'espace animation.

Tarif : 4€ par personne, gratuit pour les - de

3 ans. Inscription obligatoire

Infos : Mme LECLERE : 06 20 01 39 61

@: apelasaussaye@free.fr

FB: APE Association Pour les Enfants.

15 et 16 septembre - Journées du patrimoine

Organisées par l'A.S.P.S.

Infos : M. CHOLLET : 02 35 81 60 61

16 Septembre de 9h à 18 heures - Foire à Tout

Organisée par l'A.P.E. à l'espace animation.

Inscription Obligatoire

Infos : Mme LECLERE : 06 20 01 39 61

@: apelasaussaye@free.fr

FB: APE Association Pour les Enfants

18 Septembre. Dès 14h - Généalogie

Réunion d'échanges généalogiques organisée par le Cercle généalogique, dans la salle de réunion de l'espace animation.

Infos : M. DELAMARE : 06 31 92 76 59

INFOS PRATIQUES

> Mairie :



En juillet-août, les bureaux de la mairie seront ouverts du lundi au vendredi aux horaires habituels et seront **fermés les samedis, du 14 juillet au 18 août 2018 inclus.**

fermés les samedis, du 14 juillet au 18 août 2018 inclus.



Fermetures estivales de vos commerçants saulcéens :

> Boucherie : fermeture du dimanche 22 juillet, jusqu'au mardi 14 août inclus.

> Bar - tabac : fermeture du dimanche 19 août au dimanche 16 septembre inclus.

> Yannick primeur : en congés du 1^{er} au 21 août inclus



Horaires d'été de la pharmacie du 9 juillet au 27 août :

Lundi : 14h30 - 19h00 - Mardi au vendredi : 9h00 - 12h00 / 14h30 - 19h00

Samedi : 9h00 - 12h00



demande prêts d'objets ou vêtements

Dans le cadre du centième anniversaire de l'armistice de 1918, la municipalité sollicite le prêt d'objets, vêtements ou documents concernant la Première Guerre mondiale en vue d'une exposition.

Merci pour votre contribution !

Contact : mairie : 02.35.87.83.13

contact@lasausseye.fr



Naissances :

19 avril : Eliana TESTE

8 Juin : Maëlle DHENNIN



Mariages : 26 mai : Arnaud VAUDE & Virginie DENYS

Décès : 17 mai : Mme MASURIER Jeannine (95 ans)

